

**Le conseil communal est prié de se réunir
le mercredi 30 septembre 2026 à 17.00
heures dans la salle de réunion du conseil
communal à Schuttrange, place de
l'Eglise, pour y délibérer sur les points
suivants**

1. Urbanisme et aménagement communal

- 1.1. Adoption d'un projet de modification ponctuelle de la partie écrite du plan d'aménagement générale de la commune de Schuttrange (Art. 17 - Emplacements de stationnement)
- 1.2. Approbation de l'introduction d'un règlement-taxé compensatoire pour emplacement de stationnement
- 1.3. Approbation d'une convention pour la mise en œuvre du plan d'aménagement particulier « Bréim » à Schuttrange
- 1.4. Approbation d'une convention concernant les modalités du plan d'aménagement particulier « Bréim » à Schuttrange
- 1.5. Approbation d'un devis relatif aux mesures d'apaisement de la circulation sur le chemin repris C.R. 132, rue Principale, dans le cadre des travaux d'aménagement du plan d'aménagement particulier « Bréim » à Schuttrange
- 1.6. Décision concernant le reclassement de deux terrains sis à Schuttrange, rue Principale

2. Syndicats intercommunaux

- 2.1. Délibération concordante - Modification des statuts du syndicat intercommunal à vocation multiple SIAS
- 2.2. Approbation de la convention « Natur genéissen » avec le syndicat intercommunal à vocation multiple SIAS

3. Structures d'accueil

- 3.1. Approbation du cahier des charges – restauration - dans le cadre de l'accord de collaboration entre la commune de Schuttrange et l'association CJF Lëtzebuerg a.s.b.l. (anciennement Caritas Jeunes et Familles a.s.b.l.)

4. Finances communales

- 4.1. Approbation du tableau des modifications budgétaires pour l'exercice 2026

5. Conventions, actes notariés, compromis

- 5.1. Approbation d'un acte relatif à un droit d'emphytéose et d'une vente en l'état futur achèvement concernant une maison d'habitation sise à Uebersyren, 16, rue des Jardins
- 5.2. Approbation d'un acte de vente concernant l'acquisition d'un terrain sis à Munsbach, section B de Munsbach, rue Principale (Référence notariale : 638/2026)
- 5.3. Approbation d'un contrat de bail à usage d'habitation concernant un studio (Etage 2) sis à Schuttrange, 10, place de l'Eglise
- 5.4. Approbation d'une convention de prestation de cours de natation pour l'année scolaire 2026/2027
- 5.5. Approbation d'un avenant à la convention de mise à disposition d'une partie d'un terrain au parc du Château de Munsbach
- 5.6. Approbation d'un avenant à la convention de collaboration concernant la roseraie au parc du Château de Munsbach



6. Droit de préemption

- 6.1. Décision relative à l'exercice d'un droit de préemption concernant des terrains sis à Munsbach, section B de Munsbach, aux lieux-dits « Auf der Brahnscheuer » et « Im Rothland »
- 6.2. Décision sur l'exercice d'un droit de préemption concernant un terrain sis à Schuttrange, section A de Schuttrange, au lieu-dit « Rue de Canach »

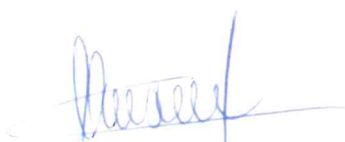
7. Règlements communaux

- 7.1. Confirmation de deux modifications urgentes du règlement de circulation communal

8. Questions écrites des conseillers

9. Questions du public

Schuttrange, le 24 septembre 2026
Le collège des bourgmestre et échevins,



Claude MARSON
Président



c.s. Alain DOHN
Secrétaire communal